

Le Pays de L'Arbresle

► PRÉSENTATION DU CIRCUIT

Situé aux portes de Lyon, cet itinéraire sillonne, à travers bois et prairies, de part et d'autre du ruisseau du Maligneux, un paysage bocager marqué au sud par de nombreux étangs.

Dans le centre bourg, un circuit autoguidé, équipé de panneaux vous permettra de découvrir l'histoire de l'ancien presbytère, des anciennes mairies et écoles, de l'église du XIXème siècle qui présente une rare voûte en bois de pin, et des croix de chemin.

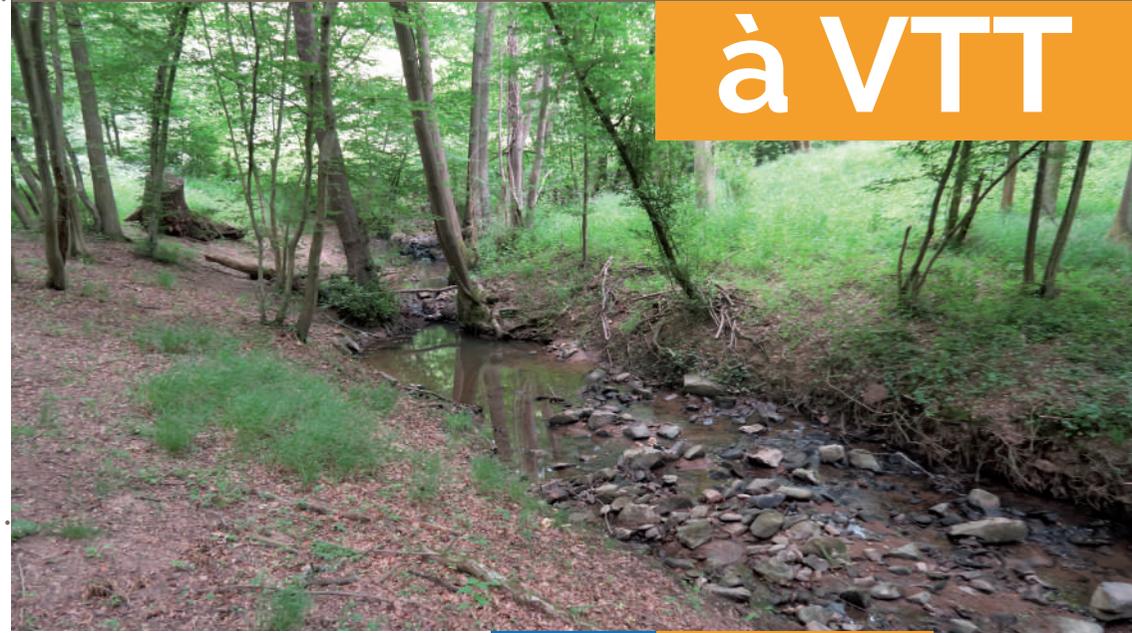
Plus d'informations sur www.arbresletourisme.fr

► DESCRIPTIF DU CIRCUIT

- D** Depuis le parking du complexe Maligny, prenez le chemin du Joinet sur votre gauche puis le chemin de la Bergeonnière sur votre droite.
- 1** Empruntez le chemin du Tour de l'étang puis rejoignez le sentier du Besson.
- 2** Suivez la route du Pont de Reyre sur votre gauche puis prenez le chemin du Chatelard sur votre droite. Poursuivez toujours tout droit pendant 1,8 km pour rejoindre le chemin de la Roche.
- 3** Tournez à gauche sur le chemin de la Prise puis empruntez le sentier du Picalet sur votre droite.
- 4** Suivez le chemin du Marand sur votre gauche puis, à l'intersection, poursuivez sur le chemin des Bruyères à gauche.
- 5** Laissez la route pour prendre le sentier sur votre droite puis de nouveau la route de droite pour franchir la RD 77.
- 6** Continuez tout droit sur le chemin de la Muselière puis sur la route des Humberts à gauche.
- 7** Au rond-point, prenez la rue du bourg puis la rue de l'église à droite.
- 8** Longez la route des Bois sur votre droite puis prenez le chemin de gauche pour rejoindre le complexe de Maligny.
- A**

► Pour signaler un problème, www.sentinelles.sportsdenature.fr

à VTT



CIRCUIT

59

La boucle du Maligneux



Dommartin



10 Km



172 m



Facile

Office de Tourisme
du Pays de L'Arbresle



Lyonnais et Beaujolais



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de L'Arbresle

Office de Tourisme et Espace découverte du Pays de L'Arbresle

18-20 place Sapéon - 69210 L'Arbresle
04.74.01.48.87 - officedetourisme@paysdelarbresle.fr

Du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 15h à 18h
Fermeture le jeudi d'octobre à mai

www.arbresletourisme.fr



CIRCUIT

59

▶ DÉPART :

Parking complexe Maligny

▶ BALISAGE :

Suivre n° 59 sur



CODE DE BONNE CONDUITE DU VÉTÉTISTE :

- ▶ **Le port du casque est fortement recommandé**
- ▶ Empruntez les chemins balisés et respectez le sens des itinéraires.
- ▶ Respectez le code de la route en toutes circonstances.
- ▶ Prenez connaissance à l'avance des difficultés, de la distance du parcours choisi et des conditions météorologiques.
- ▶ Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse.
- ▶ Contrôlez l'état de votre VTT et prévoyez ravitaillement, accessoires de réparation et trousse de première urgence.
- ▶ Restez courtois avec les autres usagers.
- ▶ Dépassez avec précaution les randonneurs pédestres et équestres, qui restent toujours prioritaires.
- ▶ Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage.
- ▶ Respectez les propriétés privées et les zones de cultures.
- ▶ Ne faites pas de la cueillette sauvage de fleurs, fruits, légumes et champignons.
- ▶ Ne troublez pas la tranquillité des animaux d'élevage.
- ▶ Gardez vos débris, soyez discret et respectueux de l'environnement.

